

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 mars 2021

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3898)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS90

présenté par
Mme Rist, rapporteure

ARTICLE 5 BIS

À l'alinéa 7, substituer au mot :

« plan »

le mot :

« projet ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.